

Candidat:

Département de l'instruction publique, de la culture et du sport Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue



## Travail pratique individuel (TPI)

## Informaticien/ne Dossier d'inscription et description du travail

**Entreprise formatrice:** 

Nom: IVIala	Societe: CFPT - Ecole d'informatique
Prénom: Sebastian	Adresse: 10, Gérard de Ternier
Tel professionnel :	Localité: 1213 Petit-Lancy
Tel privé : 0041 22 755 26 72	Téléphone : 022 388 87 28 Fax : 022 388 87 65
Mobile: 0041 78 873 75 22	Supérieur Prof Nom : Pascal Bonvin
E-Mail: sebastian.mt@eduge.ch	Tel direct : 0033 632 17 84 11
	E-Mail: pascal.bonvin@edu.ge.ch
Titre du travail : Space simulator	
Domaine :  ☐ Conf. et install. matériel ☐ Conf. logicielle ☐ Réseau ✔ Dév. logiciel ☐ Dév. Web ✔ Base de données ☐ Autre	
Durée du travail (comprise entre 80h et 120h): 80	Date de début souhaitée : 06/06/2017
Horaire hebdomadaire du travail :  ✓ lundi 7:45-16:45 ✓ mardi 7:45-16:45 ✓ mercredi 7:45-16:45 ✓ jeudi 7:45-16:45 ✓ vendredi 7:45-16:45	
Lieu où se déroule le TPI si différent de l'adresse de l'employeur (adresse complète) :  Ecole d'informatique, Bâtiment Rhône, 10, Gérard de Ternier, 1213 Petit-Lancy	
Résumé du travail :	
Ce projet C# graphique (Windows Form) permet à l'utilisateur de visualiser en 2D (vue de dessus) des objets célestes sur un moteur de calcul de données physiques (position, masse, attracteurs gravitationnels, temps).	
Une page ou un onglet permet de gérer le CRUD objets célestes sur une base de données MySql (données scientifiques, étoile, planète, satellite, images) depuis C#.	
Une page ou un onglet de visualisation graphique permet de gérer le niveau de Zoom, le temps et les artifices d'affichage.	
L'utilisateur peut exporter une image calculée et la stocker sur un support de stockage.	
Devoir d'examen défini. L'entreprise formatrice :	Pris acte du devoir d'examen. Le candidat :
Lieu: Petit-Lancy Date: 28/11/2016	Lieu : Petit-Lancy Date : 28/11/2016
Signature :	Signature :

En annexe à la présente inscription il sera joint une description du projet. Le dossier sera ensuite validé par le collège des experts qui désignera un (et dans ce cas le chef expert participera à la présentation) ou deux d'entre eux pour le suivi du déroulement du travail. L'acceptation de celui-ci sera confirmée par leurs signatures sur la feuille d'évaluation du TPI.

Rappel: selon l'article 1.2.1 des « Directives relatives aux travaux pratiques individuels (TPI) ... 2007» La responsabilité de rédaction de la description du projet incombe au supérieur direct du candidat. Tous les dossiers incomplets seront automatiquement refusés.